

Check-List Durabilité V6



Nom de l'entreprise : _____
 Adresse complète de l'entreprise : _____
 Téléphone/GSM : _____
 N° de TVA de l'entreprise : _____
 N° de CTI : _____
 Organisme d'inspection : _____
 Nom de l'auditeur : _____
 Date de l'audit : _____
 Heure de début : _____
 Heure de fin : _____

pt.	Initiative de durabilité	Décision	Remarques
Santé animale			
1.2 (a)	Le taux cellulaire des vaches individuelles est déterminé de façon structurée.		
1.2 (a)	Le taux cellulaire des vaches individuelles est déterminé de façon structurée.		
1.2 (b)	Si le producteur fait le contrôle laitier, moins de 15 % des vaches requièrent une attention particulière pour le taux cellulaire Un plan d'approche argumenté pour une utilisation responsable des antibiotiques, révisé chaque année (par exemple en collaboration avec votre vétérinaire).		
1.3	Effectuer une mesure dynamique de l'installation de traite (moins de 3 ans).		
1.4	Participation active au programme de lutte contre les maladies du bétail.		
1.6	Participation active au programme de lutte contre les maladies du bétail.		
1.9 (a)	Achat externe de vaches pour l'exploitation laitière.		
1.9 (b)	Si achat externe: l'achat des animaux s'effectue selon le protocole d'achat (ARSIA/Cerise ou autre laboratoire accrédité)		
1.10	Le producteur laitier applique le principe de tarissement sélectif		
Bien-être animal			
	Les vaches laitières sont logées dans une stabulation libre suffisamment éclairée, ventilée, spacieuse et confortable : à titre indicatif		
2.1	min. 40 m ³ /animal (vaches laitières, tarées comprises).		
2.2	Une/des brosse(s) par groupe de vaches en production. Veuillez indiquer le nombre	Nombre	
2.3	Les vaches en production sont tondues à la fin de la saison pour entretenir l'épiderme		
2.6	Le producteur évalue le bien-être des animaux via un score ou une application ou des indicateurs de bien-être animal.		
2.6	Le producteur évalue le bien-être des animaux via un score ou une application ou des indicateurs de bien-être animal. Score d'hygiène des animaux selon le cahier de charges QFL - Reprendre la valeur indiquée à la question H6 "les vaches sont-elles propres?" de la QFL	H1 à H5	
2.9			

Durabilité sociale & économique		
6.1	L'exploitation a des activités secondaires	
6.1	L'exploitation a des activités secondaires. Membre d'une CUMA et/ou d'une organisation de producteurs (OP) et/ou d'une coopérative et/ou d'une association de fait et/ou d'un	
6.2	CETA.	
6.3	Comptabilité d'exploitation agréée par les autorités régionales.	
6.4	Le producteur est membre d'une organisation agricole.	
6.5	Le producteur a suivi un cours de secourisme (pas plus de 6 ans).	
6.6	Si contrôle laitier: durée moyenne de la vie productive (en mois).	En mois
Energie		
7.1	Le producteur dispose d'un scan énergétique.	
7.3	Le producteur limite ses besoins énergétiques primaires par la production d'eau chaude avec un chauffe-eau solaire.	
7.5	Le producteur limite ses besoins énergétiques primaires: l'étable est équipée de lampes économiques (HPS, HPI, LED).	
7.6 (a)	Production de sa propre énergie renouvelable.	
7.6 (a)	Production de sa propre énergie renouvelable (en kWh).	En kWh
7.6 (a)	Production de sa propre énergie renouvelable type.	
7.7	Achat d'électricité verte. En %	%
Climat		
8.1	Empreinte carbone individuelle pour l'exploitation (kg CO2-eq par kg lait cru) calculée/ connue	
8.1	Empreinte carbone individuelle pour l'exploitation (kg CO2-eq par kg lait cru) calculée/ connue	
8.1	Empreinte carbone individuelle pour l'exploitation (en kg CO2-eq par kg lait cru) calculée/ connue.	en kg CO2-eq par kg lait cru
8.2	Utilisation locale de fumier : les effluents sont entièrement épandus sur ses propres terres et/ou accord de voisinage.	
Convention émissions entériques		
9.3	Le producteur utilise des races à deux fins.	
9.4	Utilise du sperme sexé ou recourt à des croisements commerciaux.	
9.5	Le producteur utilise l'additif alimentaire 3-NOP, (Bovaer) avec 1.35gr par jour pour réduire les émissions de méthane.	
9.6	Le producteur utilise drêche de brasserie - tourteaux de colza dans des proportions spécifiques par rapport à la ration totale pour réduire les émissions de méthane.	
9.7	Le producteur utilise des graines de lin extrudées ou expansées (400gr de graisse par jour) pour réduire les émissions de méthane.	
9.7(b)	Le producteur utilise des graines de lin extrudées ou expansées (400gr de graisse par jour) pour réduire les émissions de méthane.	
9.8	Le producteur utilise du nitrate avec 224g par jour dans la ration totale pour pour réduire les émissions de méthane.	
9.9	Le producteur utilise de la graisse de colza (350g par jour) pour réduire les émissions de méthane.	
9.10	Le producteur utilise une combinaison du nitrate (avec 224g/j) et de la graisse de colza (350g par jour) pour réduire les émissions de méthane.	
9.11	Le producteur utilise une combinaison du nitrate (avec 224g/j) et des graines de lin extrudées ou expansées (400gr de graisse par jour) pour réduire les émissions de méthane.	

9.12	Le producteur utilise une combinaison de graines de lin extrudées ou expansées (400g de matière grasse par jour) et de 3-NOP (1.35g/j, 155j suivants) afin de réduire les émissions de méthane.	
------	---	--

D	Aucune initiative n'est prise dans mon exploitation (cela n'a pas d'influence sur le certificat QFL)	
Tr	Inscrire si le producteur ne souhaite pas que son inventaire durabilité soit transmis à la laiterie.	